

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 15 janvier 2015

Présents : Christian VERGNES, Maire, Anne-Laure ALBAGNAC, Franck ANDRIEU, Eric CARRARA, Dominique CAVAROC, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Stéphanie CROZES, Cédric ENJALBERT, Patrick FRAYSSINHES, Marie-Laure FUGIT, Hélène GERAUD, Suzanne GINISTY, Eric LAGARDE, David MAZARS, Catherine MOYSSET.

Absents excusés : Marc ANDRIEU, Bernadette CHAMBRETTI, Hélène GERAUD, Patricia LAUR.

M. le Maire informe les élus de la décision d'Hélène GERAUD de démissionner de son poste d'adjoint pour raison personnelle. Elle a transmis sa décision à M. le Préfet.

M. le Maire évoque les projets connus à ce jour sur le territoire de la Commune pour 2015 : 3 projets de lotissement privés, l'aménagement de la RD 603, l'aire de co-voiturage sur laquelle va être intégrée un arrêt de bus handicapés, les travaux de doublement de la RN 88 avec les ouvrages qui doivent débiter en avril, entre Baraqueville et Montvert, la révision du POS, le transfert de la compétence petite enfance à la communauté de communes, l'intercommunalité, la mise en place d'un SCOT (schéma de cohérence territoriale) et du PETR (pôle d'équipement des territoires ruraux) en lieu et place du Pays Ruthénois.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- 1) SIVU centre de secours de Cassagnes-Bégonhès : accord pour la construction d'un nouveau centre de secours,**
- 2) SIEDA : modification des statuts,**
- 3) Dossier de demande de subvention : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR),**
- 4) Règlement des salles des fêtes,**
- 5) Rallye du Rouergue 2015,**
- 6) Extension du réseau d'eau potable pour la défense incendie, secteur Lacassagne - le Bourgnou,**
- 7) Cantine municipale : tarif,**
- 7) Questions diverses.**

### **1) Sivu Centre de Secours de Cassagnes : accord pour la construction d'un nouveau centre de secours**

Aujourd'hui, un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) gère le centre de secours situé à Cassagnes, place du Bourhno. Ce dernier a été inondé en 2007 suite à la crue du ruisseau « l'Unargue » et a été réaménagé.

Afin de pallier au problème de crue, la commune de Cassagnes a pour objectif de remettre à jour le ruisseau de l'Unargue qui passe sous la place du Bournhou ; il

sera alors impossible techniquement de conserver le centre de secours sur cette place ; l'idée est donc de le délocaliser sur un terrain qui sera fourni par la commune de Cassagnes (3 projets de terrains sont à l'ordre du jour).

Ce projet sera financé à hauteur de 50 % par les communes desservies (payable en deux parts) et 50 % par le Département. A la fin de cette opération, le SIVU sera dissout, le Département entretiendra alors le bâtiment.

Une estimation a été chiffrée à 866 000 euros avec 20 000 euros de participation pour Calmont, à verser vraisemblablement à partir de 2017.

M. le Maire demande donc aux élus s'ils sont d'accord sur le principe de construction d'un nouveau centre de secours à Cassagnes, avec les modalités de financement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce projet.

## **2) SIEDA : modification des statuts**

Ce syndicat a adopté en novembre dernier la modification de ces statuts : elle porte sur la transformation du syndicat en syndicat mixte ouvert du fait du transfert de la compétence porteuse du projet de déploiement du futur réseau d'initiative publique très haut débit.

Pour mémoire, le Conseil Municipal a délibéré en juillet dernier pour le transfert de cette compétence au SIEDA.

L'objectif est que tous les foyers aient une puissance de 8 méga.

Le Conseil Municipal valide la modification de ces statuts transformant le SIEDA en un syndicat mixte ouvert.

## **3) Dossiers de demande de subvention : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).**

Deux projets peuvent être éligibles à cette participation de l'Etat : la requalification de l'ancienne cantine-garderie (salle des fêtes de Ceignac) avec la possibilité de séparer cette salle en deux grâce à une cloison amovible et l'aménagement d'un parking en dessous de l'école de Magrin.

Des devis sont en cours de préparation pour ces deux projets.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable sur le principe de déposer ces demandes de subventions auprès de l'Etat.

## **4) Règlement salle des fêtes**

Ce document a été transmis, suite à son examen au cours du dernier conseil municipal, aux trois gestionnaires des salles des fêtes pour avis.

La remarque commune qu'ils ont effectuée est le délai de réservation de 15 jours avant la manifestation qui paraît être trop long.

Le Conseil Municipal valide cette modification ainsi que l'ensemble du règlement.

Reste à joindre à ce document la fiche descriptive de chaque salle des fêtes avec notamment un inventaire du matériel disponible : ce sont A CROZES et M COUFFIGNAL qui s'occupent de la rédiger.

Suzanne GINISTY pose la question de savoir s'il y a une réglementation concernant les horaires de fin de soirée : mailer aux élus l'arrêté préfectoral correspondant à cette demande.

### **5) Rallye du Rouergue 2015**

Le projet d'étape avec 2 passages à 11 h 30 et 17 h, partant de Ste-Juliette et arrivant à Calmont via la Boudonnie, le Bez, la Carrière, le Sérieyssou a été validé par la commune de Ste-Juliette : reste notre accord pour valider définitivement ce circuit ; 2 associations sont partantes pour tenir les buvettes ; D MAZARS indique que l'accès piéton de la Prade vers le Caussanel est réalisable ; est-on d'accord pour verser à l'organisation la subvention demandée d'un montant de 2 500 euros ?

M. le Maire indique que le passage de ce rallye reste une manifestation prisée qui permet d'animer de surcroît le village de Calmont.

L'ensemble des élus, sauf une abstention, se positionne en faveur de cette manifestation et du versement de la subvention demandée à l'organisation, soit 2 500 euros.

### **6) Extension réseau eau potable secteur Lacassagne, le Bourgnou**

Dans ce secteur où un nombre important de constructions sont en projet, le réseau d'eau potable doit être remanié (compétence SIAEP) et de surcroît il faut se poser la question de la défense incendie de ce secteur qui est à la charge de la Commune et qui est aujourd'hui inexistant.

Le SIAEP a réalisé une étude financière dont le coût est de 11 000 euros pour la desserte eau potable de ce secteur et 17 000 euros pour y inclure la défense incendie, avec un financement 2/3 SIAEP, 1/3 Commune.

Le conseil municipal adopte le principe d'amener dans ce secteur un réseau pour la défense incendie au vu du nombre important d'habitations existantes et à venir.

S GINISTY pose la question de savoir si une étude pouvait être réalisée pour amener la défense incendie sur les secteurs de Milhac et Catusse ; une étude sera demandée au SIAEP.

## **7) Participation des parents dont les enfants amènent leur panier repas à la cantine**

2 enfants sont concernés à Magrin et 2 à Ceignac (une rencontre est prévue pour ces derniers avec le traiteur afin de faire un point, le mercredi 21/01 à 17 h 30).

Aujourd'hui, ces enfants ne payent pas de prestation ; l'idée est d'instaurer un tarif pour ces cas car les enfants sont surveillés par le personnel communal. D'un commun accord, le Conseil Municipal valide un tarif de 1.50 euro par enfant.

Il conviendra par la suite d'organiser le portage de ces repas par les parents d'un point de vue pratique.

M. le Maire fait part d'un courrier commun des directrices de l'école La Nauze et Marie Emilie pour l'achat de matériel sportif commun pour équiper la salle des fêtes de Ceignac : un accord de principe est donné pour l'inscription de cette dépense au budget primitif.

## **8) Questions diverses**

→ Affaire agrandissement abri de jardin/poulailler POUGET à Albinet : la DDT va être saisie afin de désigner un agent habilité pour venir dresser un procès-verbal de l'irrégularité de cette construction.

En parallèle, toujours à Albinet, un géomètre va être désigné pour borner la partie de la parcelle supportant un puits afin qu'elle soit cédée à la famille AL RIFAÏ.

Concernant la parcelle du domaine public appelé « jardinière » et occupée par la famille POUGET, son nettoyage va être entrepris ; elle restera domaine public puisque la famille POUGET qui souhaite l'acquérir, ne veut supporter aucun frais de transfert.

→ Le Plan Particulier des Risques Technologiques de SOBEGAL vient d'être prolongé par arrêté préfectoral jusqu'au 10/06/2016.

→ Compte-rendu exercice PPI Sobégal de 11/2014 : un débriefing a eu lieu en Préfecture : la sirène a bien été entendue par la population mais il semble que ce ne soit pas le bon son : SOBEGAL doit vérifier.

M. VERGNES a posé la question de savoir s'il était judicieux de prévenir la population avant un tel exercice ? la réponse des pompiers est affirmative afin d'éviter tout effet de panique.

Les observateurs ont souligné qu'un poste de crise communale aurait dû être actionné en lieu et place de notre plan communal de sauvegarde.

En conclusion, cet exercice permettra d'améliorer notre PCS.

Une nouvelle plaquette d'information sur la conduite à tenir en cas d'accident sera distribuée au cours d'une réunion avec la population.

→ M. le Maire présente le projet de lotissement ROUTABOUL, situé en face l'école de Magrin.

→ Problème déjection canine dans les villages : M. le Maire propose d'investir dans des distributeurs de poches pour tous les villages.

→ L'INSEE vient de transmettre les chiffres de la population estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : 2057 contre 2064 l'an dernier.

→ Adhésion à Aveyron Ingénierie : les saisir rapidement afin de leur demander de travailler sur le projet de réhabilitation de la station d'épuration de Calmont, le problème des eaux parasites dans le réseau de Ceignac, la mise en place de convention pour la gestion et l'entretien des bacs à graisse des collectivités sur Ceignac.

→ M. le Maire fait part du projet de M. CABAL d'acquérir un triangle devant la parcelle 1828 à Cureboursot. Après visite sur place avec David MAZARS, il est proposé de lui céder un triangle complémentaire de terrain situé contre la propriété de M. CAU, M. CABAL cédant à la commune une partie de la parcelle 1828 pour élargir la voie.

→ M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'extension de la maison de repos « les Tilleuls » à Ceignac suite à la visite en mairie du Président, du Directeur et des architectes du projet ; ce dernier consiste en la création de 40 lits de rééducation cardiaque. L'objectif étant une ouverture fin 2016.

→ Prévision d'espaces conteneurs (pour les endroits où il y a plus de 4 conteneurs) : HLM La Gineste, maison de retraite Ste Marthe, carrefour G LAURENS, la Roulie, le Plô, Bel Soleil, devant la maison de Patrice ENJALBERT à Magrin.

Mettre des « attaches conteneurs » à ceux qui sont situés derrière l'église de Milhac.

→ Projet d'achat de la grange BURG à Lacassagne par M. COSTES : la sortie du garage prévu dans l'appentis existant paraît possible ; les conteneurs à ordures ménagères pourraient être descendus de 10 à 15 m, derrière la croix. Tout ceci a été vu sur place avec la famille DRUILHE qui vend la grange BURG à M. COSTES.

→ Ecoles

Activités péri-éducatives pour les - de 6 ans : les groupes sont trop nombreux par rapport la règlementation ; il convient d'embaucher une personne supplémentaire.

Cantine Ceignac : les effectifs sont en hausse (102 le mardi 20 janvier) : le travail est soutenu pour 3 personnels (prévoir une table supplémentaire et des chaises pour le 20/01. Est évoquée l'idée de scinder le repas en deux services mais cela

paraît difficile pour la répartition des élèves. Enfin, il serait peut-être judicieux de mettre un compteur de décibel pour inciter les enfants à faire un peu moins de bruit.

Solutionner le problème du nombre trop important d'enfants qui sont accompagnés de l'école Marie Emilie vers la cantine à 12 h avec 2 accompagnatrices. Voir la Directrice de cette école.

→ Affaire SAHUC : on est en attente de la réponse de la Région sur sa participation ou non à cette opération.

→ La société Exapac commence à travailler dans ses nouveaux locaux le lundi 19 janvier pour distribuer les colis dans les départements 12, 15 et 48. Elle va changer de dénomination et s'appellera désormais DPD.

→ La cérémonie des vœux aux communautés a été reportée au 18/01 à 15 h à Marie Immaculée et 16 h à Ste Marthe.

→ Lundi 19/01, le sénateur Alain MARC vient en visite à l'école Marie Emilie : les élus sont invités à participer à cette rencontre.

→ La prochaine réunion d'adjoints est programmée le 4 février et le conseil municipal le 26 février.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 0 h.